

PONTPOINT PONT-SAINTE-MAXENCE

Mont Calipet

SITE INSCRIT

Arrêté du 14 mars 1947.

CRITÈRE : Pittoresque

TYPLOGIE :

Monument naturel

MOTIVATION

DE PROTECTION

« Le Mont Calipet n'est qu'une petite butte (...) qui domine toute la ville.

Le touriste qui grimpe à son sommet y découvre un vaste panorama. Il suit assez loin le cours de l'Oise et découvre surtout la belle abbaye du Moncel, construite en 1309 par Philippe le Bel, monument qui de la route n'est pas visible.

Au sommet du mont, dans la verdure on remarque la tour d'un ancien moulin bâti en 1694, une petite chapelle qui était un lieu de pèlerinage et un vieux calvaire érigé à l'endroit où se trouvait le gibet au moyen âge ».

Extrait du Rapport Général du dossier d'inscription

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

17,18 HECTARES.

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET PRIVÉE

AUTRES PROTECTIONS :

- Sites :

. Inclus dans la *Forêt d'Halatte*, site classé (5 août 1993)

et dans la *Vallée de la Nonette*, site inscrit (6 février 1970).

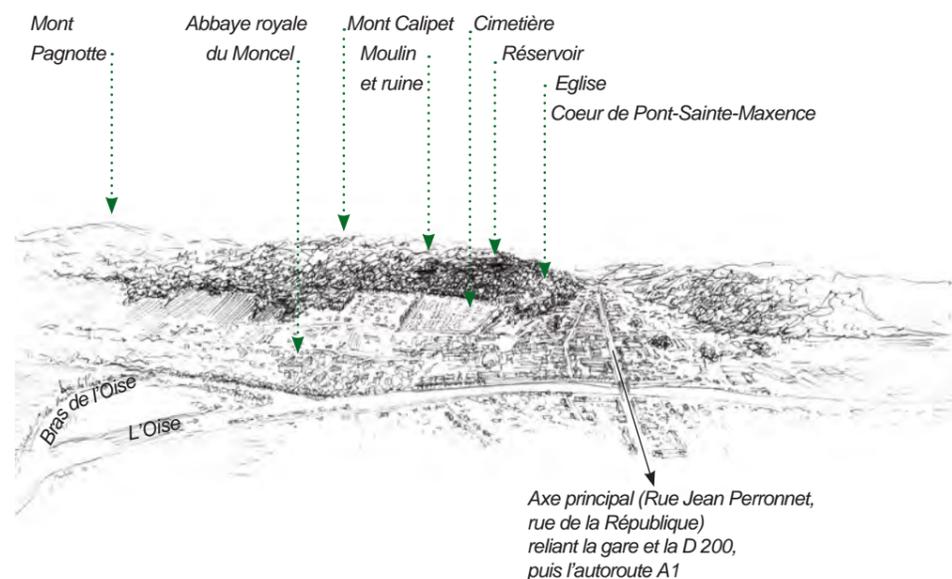
- Monuments Historiques :

. *Eglise de Pont-Sainte-Maxence* classée (11 janvier 1921).

. *Abbaye du Moncel* classée (18 mars 1920 et 22 novembre 1930).

- Natura 2000 : *Forêts picardes : massif des trois forêts et bois du roi*, document d'objectifs en cours

- PNR Oise Pays de France



Un ancien belvédère sur la vallée de l'Oise et l'abbaye du Moncel

Situé sur la rive gauche de l'Oise, le Mont Calipet est une butte boisée qui surplombe Pont-Sainte-Maxence, dans le prolongement de la forêt d'Halatte. La ville de Pontpoint s'est implantée à un endroit stratégique au croisement de la route des Flandres et de la rivière. Au sommet de la butte se découvrait un vaste panorama vers la vallée de l'Oise et l'abbaye royale du Moncel en contrebas. Aujourd'hui, du fait des boisements, il n'existe plus de point de vue vers la vallée de l'Oise. L'abbaye dédiée à Sainte-Claire fut fondée vers 1307 par le Roi Philippe Le Bel. Les premières religieuses s'y installèrent en 1335. Après 450 ans d'existence, l'abbaye sera vendue comme bien national en 1792. Le bâtiment principal de l'abbaye, dit *maison des Pères*, et le bâtiment dit *tours de Fécamp* subsistent, ainsi que les vestiges de la ferme, une porte et les murs de clôture.

Un mont boisé, visible de loin et fréquenté

Seule la pointe de l'éperon du mont Calipet, surplombant Pont-Sainte-Maxence, est classée. Les pentes sont sablonneuses. Le sommet offre des affleurements rocheux conséquents. La crête, quasiment plate, monte doucement vers le Mont Pagnotte, situé à l'est. Le lieu est presque entièrement boisé. La forêt communale fait partie de l'ensemble forestier d'Halatte, et du parc naturel régional Oise-Pays de France. Le massif forestier est parcouru de chemins de randonnées.

Le Mont offre un lieu de promenades à proximité immédiate de la ville. Le site, accessible depuis la place des archers, est très fréquenté par les habitants de Pont-Sainte-Maxence. Du fait de leur attractivité, chemins et pelouses sont érodés. Les débris nombreux font l'objet de campagne de ramassage collective. Le GR 12B traverse le coeur de la forêt. L'accès au sommet se fait par le chemin de Calipet, qui mène d'abord au cimetière et à quelques terrains de sport, situés au-dessus de l'église. Le chemin progresse ensuite dans un bois dense, avec

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





PONTPOINT 3 136 H.
PONT-SAINTE-MAXENCE
11 775 H. (INSEE RGP
2010)

FRÉQUENTATION DU SITE

- . Fréquentation touristique et de proximité : VTT, sentiers de randonnées
- . GR12 B, sentiers secondaires menant aux vestiges du moulin et de la chapelle

AMÉNAGEMENT-ENTRETIEN

- . PNR, Commune de Pont-Sainte-Maxence, *Plan de gestion et de mise en valeur du Mont Calipet* (Ecothème), en cours
- . 1ères actions : restauration de pelouses (2009), fermeture de chemins, acquisition de terrains, complément d'inventaires écologiques

SIGNALÉTIQUE :

- . Aucune

MUTATIONS :

- . Etat du site : quelques atteintes
- . Dynamiques naturelles (fermeture par les boisements)
- . Pressions touristiques, fréquentation

ENJEUX :

- . Suivi du plan de gestion
- . Ouvrir des points de vue sur la vallée depuis le sommet du moulin, et/ou depuis la clairière, en rabattant les arbres devant les vues.
- . Restaurer l'escalier intérieur du moulin

POUR EN SAVOIR PLUS :

- . Michel Collin, Michèle Elsaïr, *Plan de paysage de la vallée de l'Oise de Pont-Sainte-Maxence à Vermeuil en Halatte, de la boucle de Pontpoint, du vallon de Roberval et du territoire de la CCPOH, PNR Oise Pays de France, 2007*



Scan25® © IGN

un relief marqué. Quelques clairières permettent de découvrir des bâtiments comme le réservoir d'eau de la ville, sur la crête, au bord de la pente Ouest. Ou encore sur le plat du Mont, un ancien moulin accompagné d'une chapelle en ruine, actuellement envahis par les arbres. L'ensemble forme une curiosité notable. La tour de l'ancien moulin datant de 1694 a été en partie restaurée mais reste inaccessible. La petite chapelle bâtie en 1880, déjà en mauvais état à l'époque de l'inscription, est aujourd'hui en ruines.

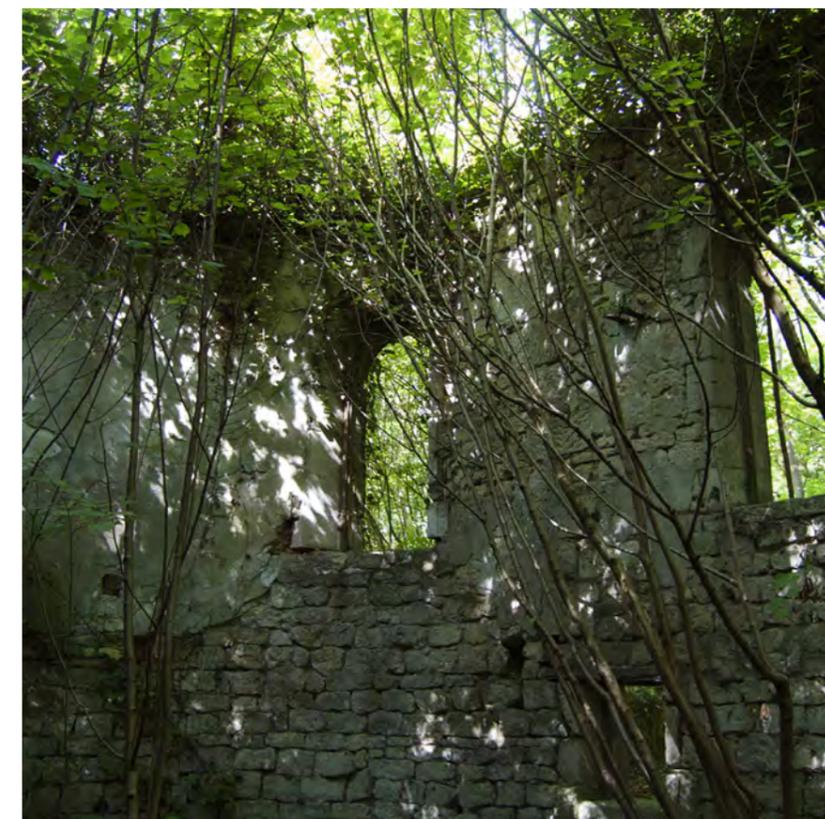
Il est regrettable de ne pas disposer de vues sur la plaine de l'Oise depuis ce point. Une clairière un peu plus basse, sur le flanc nord, pourrait offrir un large panorama si la végétation était plus basse.

Un plan de gestion et de mise en valeur

Un plan de paysage d'une partie de la vallée de l'Oise a été mené en 2007 par les paysagistes Michel Collin et Michèle Elsaïr. Le PNR Oise-Pays de France et la commune de Pont-Sainte-Maxence ont également engagé un plan de gestion et de mise en valeur du Mont Calipet (*étude menée par Ecothème*) avec pour objectifs :

- « - maintenir voire renforcer l'intérêt écologique du site (pelouses, lisières arbustives calcicoles et faune associée, gîtes à chauves-souris, lutte contre les espèces invasives) ;
- accompagner le public (limiter les fréquentations indésirables et amener la population locale à découvrir le site et les points de vue qu'il offre sur la vallée de l'Oise tout en protégeant les habitats et les espèces qui ont motivé le classement écologique du site) ;
- préserver et restaurer le patrimoine bâti du site. » (Source PNR Oise-Pays de France)

Le site inscrit du Mont Calipet est désormais inclus en totalité dans le site classé de la forêt d'Halatte, l'arrêté de site classé abroge implicitement le site inscrit concerné.



En haut, à droite : Le sous-bois sur le mont
- En bas : l'ancien moulin et la chapelle en ruines